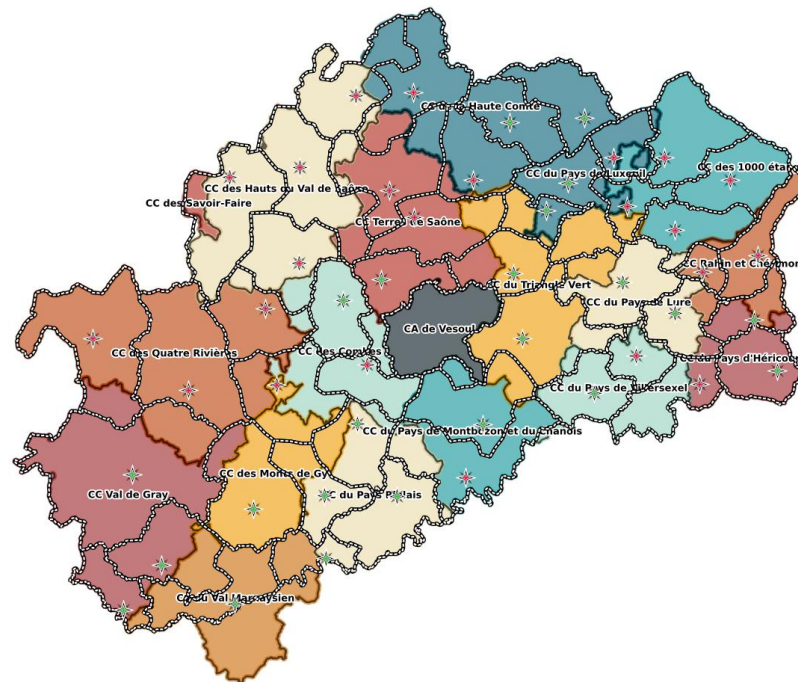




Commercialisation de la fibre Attricourt, Autrey-lès-Gray, Broye-les-Loups-et-Verfontaine, Loeuilley, Poyans, Auvet-et-la-Chapelotte, Fahy-lès-Autrey, Bouhans-et-Feurg, Nantilly.

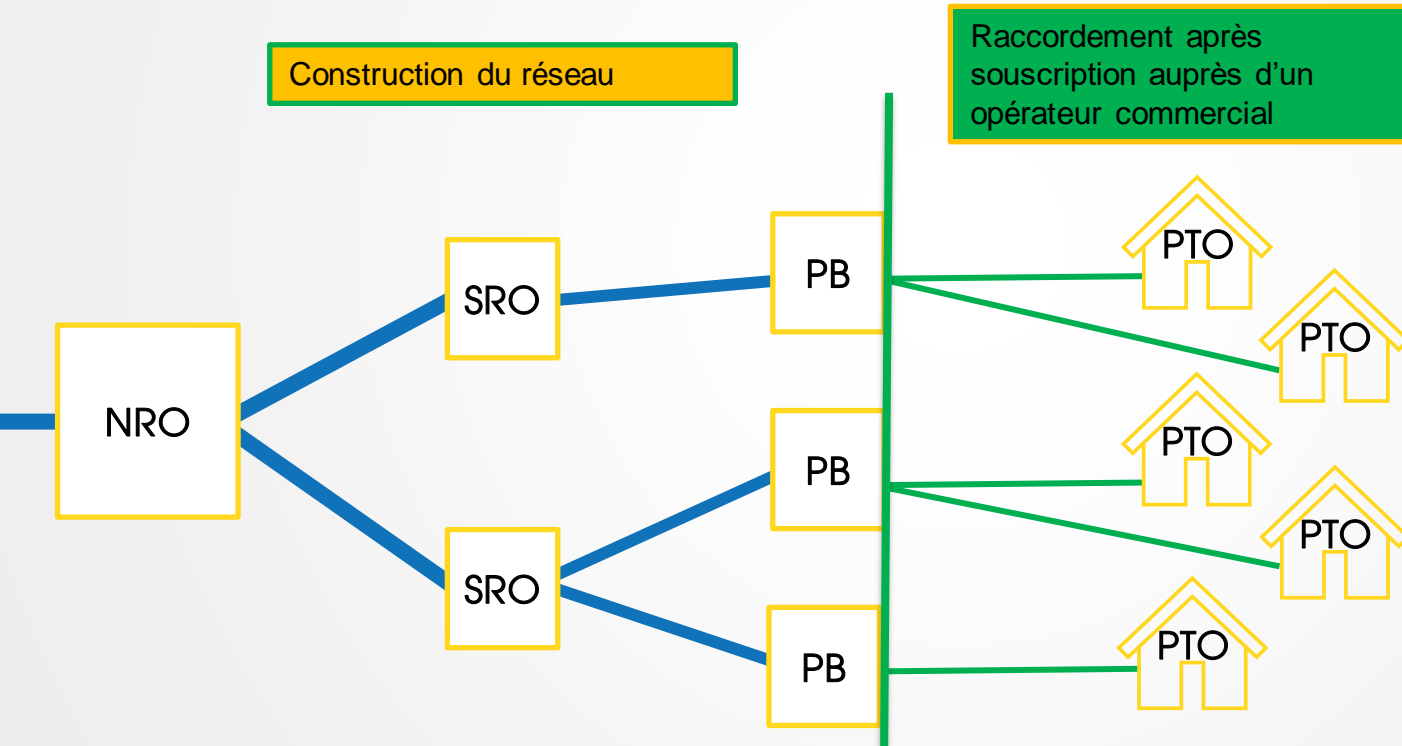
Délégation de Service Public

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la construction du réseau, sa commercialisation, son exploitation et sa maintenance sont confiés à Haute-Saône Fibre (filiale d'Orange Concessions) dans le cadre d'une délégation de Service Public.



Les travaux sont terminés

Haute-Saône Fibre construit pour le compte de Haute-Saône Numérique le nouveau réseau de fibre optique avec pour objectif la couverture en **Très Haut Débit** de **TOUS** les foyers haut-saônois d'ici fin **2023**.



Une seule prise pour tous les foyers haut-saônois. Un NRO Optique.

Les travaux sont terminés

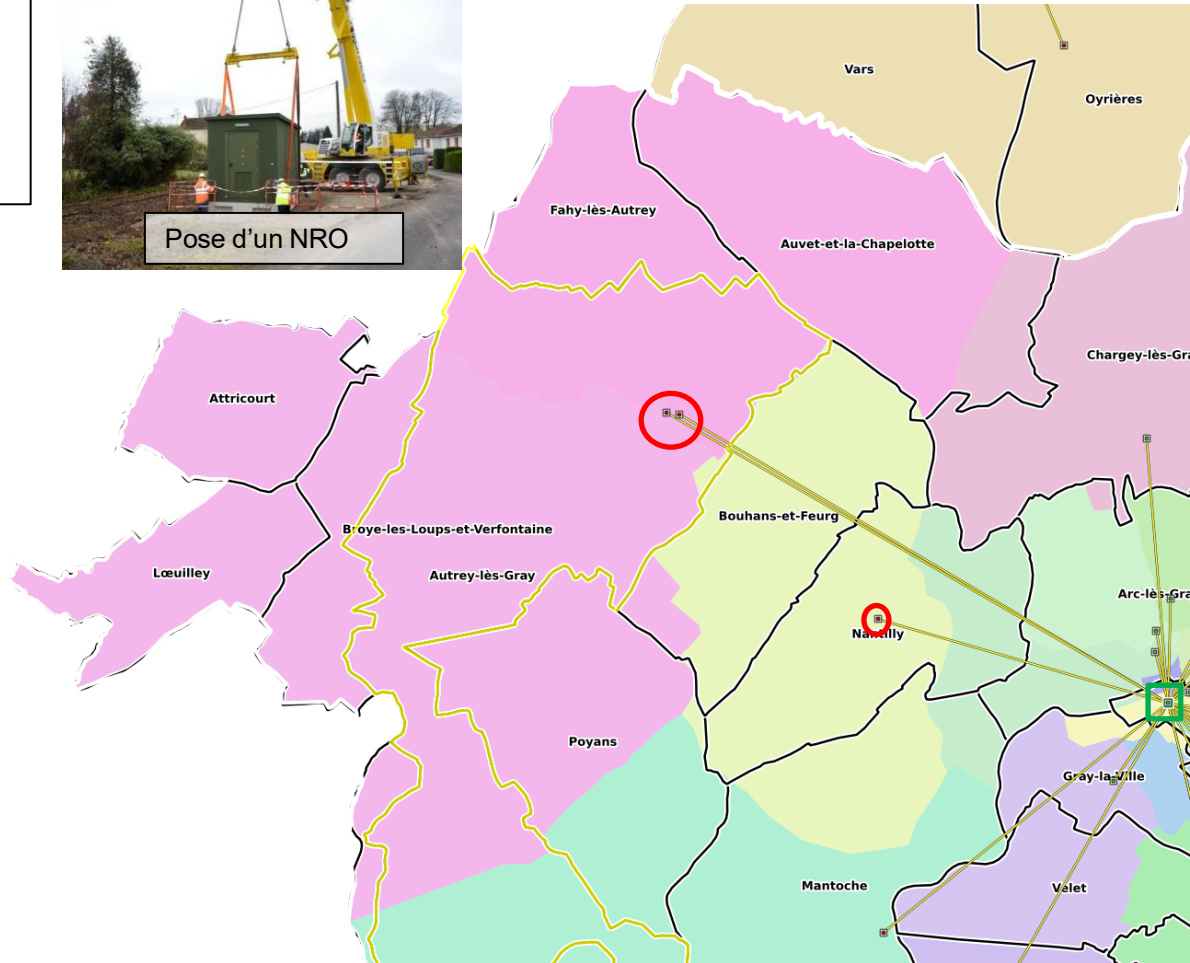
○ Les armoires SRO :

■ rue du Vimbet - Autrey-lès-Gray

■ grande rue - Autrey-lès-Gray

■ rue basse - Nantilly

Dépendent du NRO □ de Arc-lès-Gray



Les travaux sont terminés

Détail des prises SRO

Étiquettes de lignes	CIBLE	DEPLOYE			raccordable sur demande	SIGNE	Total général
		20230918	20230921	20230927			
FI-70041-0001 - rue du Vimbet - Autrey-lès-Gray	51	342			6	4	403
Attricourt	25	3					28
Autrey-lès-Gray	17	125				4	146
Broye-les-Loups-et-Verfontaine		74			6		80
Loeuilley	4	60					64
Poyans	5	80					85
FI-70041-0002 - Grande rue - Autrey-lès-Gray	20		372		4		396
Autrey-lès-Gray	14		161		2		177
Auvet-et-la-Chapelotte	5		139		1		145
Fahy-lès-Autrey	1		72		1		74
FI-70376-0000 - rue basse - Nantilly	32			402			434
Autrey-lès-Gray				2			2
Bouhans-et-Feurg	2			160			162
Nantilly	30			240			270
Total général	103	342	372	402	10	4	1233

D'ici le 27 septembre,
1116 locaux/habitations seront éligibles à la fibre optique sur les 1233 prévus
sur ces 3 SRO soit une couverture de + de 90%
Pour les 117 prises restantes les travaux, contrôles, validations ou retours de
documents techniques et administratifs sont en cours.

Communication auprès des habitants

Webinaire mardi 26 septembre à 19h

HSN et HSF ont prévu d'informer les habitants de la mise en service du réseau et de la manière de s'y raccorder dans le cadre d'une web-conférence qui fera office de réunion publique dématérialisée.

Cette web-conférence sera accessible par tous les habitants depuis leurs ordinateur/ tablette/téléphone portable en direct ou en replay sur le site d'HSF. Si vous n'avez pas de réseau chez vous, il est possible de vous connecter depuis votre lieu de travail ou depuis le domicile d'un proche.

La réunion prévoit d'aborder les points suivants : (les habitants pourront poser leurs questions en direct)

- Introduction
- Présentation des démarches à réaliser pour tester son éligibilité et demander son raccordement
- Comment se déroule un raccordement et comment bien le préparer?
- Présentation des Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau HSF

Communication auprès des habitants

Un carton d'invitation, contenant l'adresse internet de la web-conférence, est à distribuer rapidement dans les boîtes aux lettres des habitants concernés.

Les flyers d'invitation vous seront mis à disposition à l'issue de la réunion en vue de leur distribution.

La distribution devra se faire par quartier ciblage des pastilles orange :

<https://www.hautesaonefibre.fr/votre-eligibilite.html>

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE
DANS VOTRE COMMUNE

Yves KRATTINGER, Président de Haute-Saône Numérique
et Laurent BLAIN, Directeur Général de Haute-Saône Fibre
ont le plaisir de vous convier à

Un Webinaire le mardi 26 septembre à 19h,
Inscrivez-vous pour accéder à cette session :
<http://www.hautesaonefibre.fr/webinaire-fibre-26092023>

→ Toutes les réponses à vos questions

ÉLIGIBILITÉ • RACCORDEMENT • ABONNEMENT

Testez votre éligibilité sur :
www.hautesaonefibre.fr
Pas disponible ? Retrouvez le replay 48h après sur :
<https://www.hautesaonefibre.fr/actualites.html>

haute saône LE DÉPARTEMENT Haute Saône Numérique Haute-Saône Fibre

Vertical text on the left: © 2023 Haute-Saône Numérique. Tous droits réservés. Haute-Saône Numérique est une marque déposée de Haute-Saône Numérique. Haute-Saône Numérique est une marque déposée de Haute-Saône Numérique. Haute-Saône Numérique est une marque déposée de Haute-Saône Numérique.

Comment avoir la fibre ?

1

**Vérifiez votre
éligibilité**

2

**Prendre rendez-vous
avec un FAI**

3

**Préparer le
raccordement**

Vérifiez votre éligibilité

Rendez-vous sur le site :

www.hautesaonefibre.fr



Vérifiez votre éligibilité

Haute-Saône Fibre

La fibre arrive ▾ Qui sommes-nous ▾ Actualités Contact

Testez votre éligibilité

Testez votre éligibilité

Le très haut débit pour tous !

La fibre optique arrive en Haute-Saône. Les foyers pourront avoir une connexion à haut débit.

Les avantages de la fibre

Visualiser les réseaux haut-débits

Mise à jour : 21/08/2023

Par adresse

Par commune

Saisissez votre adresse

grande rue autrey les gray

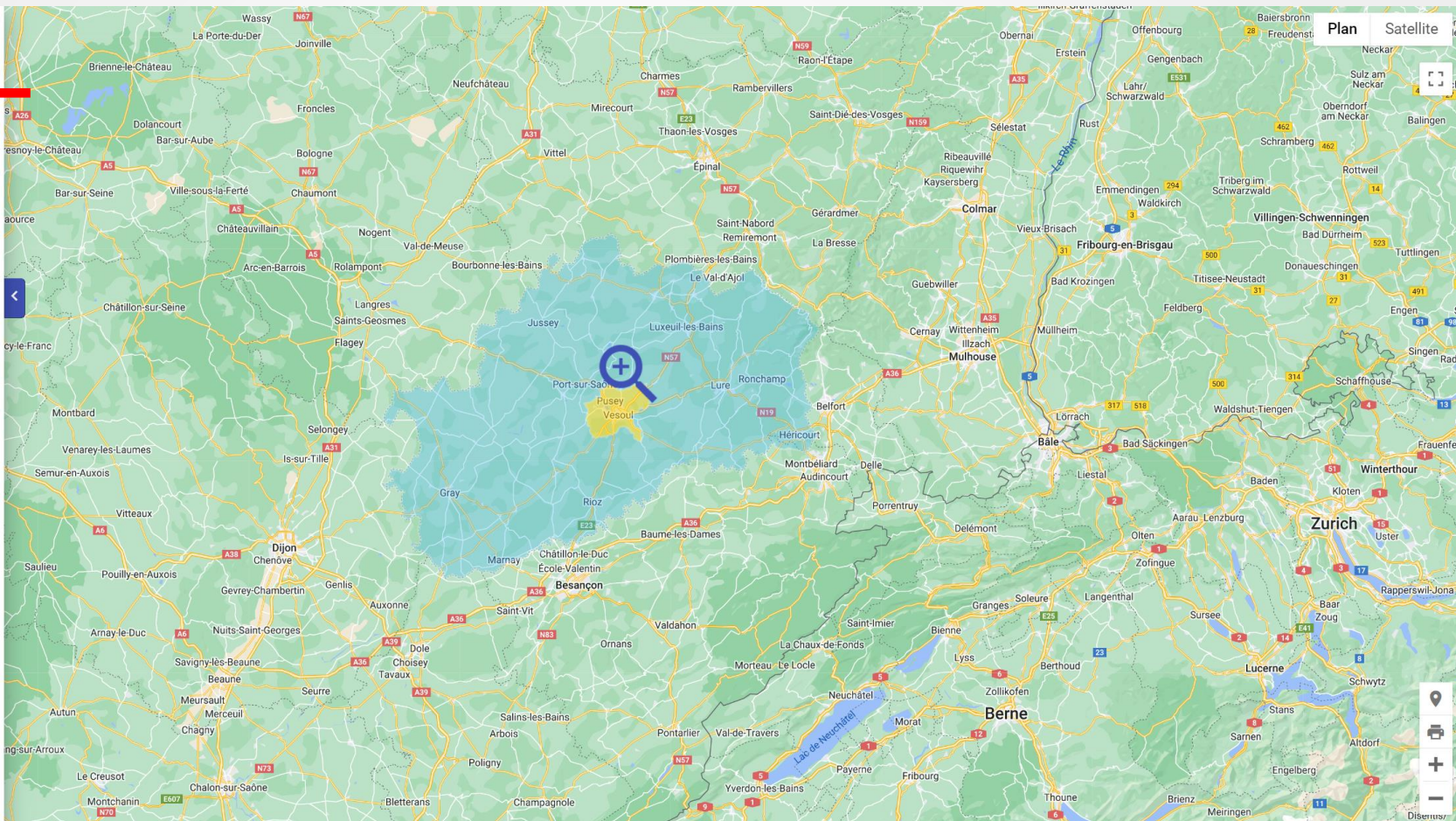
Me localiser

Légende de la carte

- Zone fibrée par votre département
- Votre éligibilité
 - Etude et travaux en cours
 - Prochainement disponible à la commercialisation : 1 à 3 mois
 - Disponible à la commercialisation

Zoomer pour afficher les points

- Zone AMII fibrée par des opérateurs privés
- Fibre optique dédiée (FTTO)
- Pour contours ZA
- Pour Armoires ZA



Plan Satellite



Disenvis

Les différentes couleurs



Vous n'êtes pas encore éligible à la fibre.



Vous serez bientôt éligible à la fibre, rapprochez-vous du FAI de votre choix.



Vous êtes raccordable dès maintenant à la fibre !



Pas de pastille

Envoyer un mail avec :

- Copie d'écran de la carte d'éligibilité
- Code de parcelle cadastrale
- Certificat d'adressage

contact.hasf@hautesaonefibre.fr

Comment avoir la fibre ?

1

**Vérifiez votre
éligibilité**

2

**Prendre rendez-vous
avec un FAI**

3

**Préparer le
raccordement**

Les différents opérateurs

Les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) présents sur le réseau

Le réseau construit par Haute-Saône Fibre est **ouvert et neutre**, de sorte que tout Fournisseur d'Accès Internet national mais aussi tout Fournisseur d'Accès Internet local ou régional, pourra, s'il le souhaite, proposer des abonnements Très Haut Débit (THD) sur les territoires couverts.

Tous pourront utiliser ce réseau pour fournir des abonnements fibres, à compter de l'éligibilité des territoires et suivant leur politique commerciale. Si vous êtes intéressés par les offres d'un FAI en particulier, vous pouvez le contacter pour lui demander à quelle échéance il compte proposer des offres THD dans votre commune.

Les différents opérateurs



free



DATA·XION



.nordnet.



unyc

Les différents opérateurs

Rendez-vous sur le site :

www.hautesaonefibre.fr



Comment avoir la fibre ?

1

**Vérifiez votre
éligibilité**

2

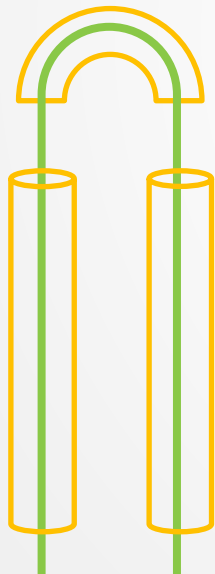
**Prendre rendez-vous
avec un FAI**

3

**Préparer le
raccordement**

Conseils avant un raccordement

Vérifiez les gaines



Vérifiez l'élagage



En synthèse



Pour vérifier l'éligibilité :
www.hautesaonefibre.fr



Pour toutes questions liées aux offres commerciales, il faut contacter le Fournisseur d'Accès Internet



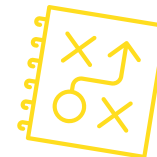
Pour toutes questions liées au raccordement après souscription d'un contrat. Le Fournisseur d'Accès Internet assure le suivi du dossier.



Pour toute problématique d'adressage :
www.hautesaonefibre.fr

Le rôle du délégataire Haute-Saône Fibre

- Donner les bonnes informations sur les routes optiques à utiliser aux Fournisseurs d'Accès Internet
- Suivre le bon déroulement des demandes de raccordement/abonnement des habitants
- Assurer la maintenance du réseau



HSN a mandaté un délégataire qui est la société Haute-Saône Fibre depuis le 1er janvier 2021.

Informations, relations à venir entre les communes, HSN et l'exploitant du réseau

Fiabilisation de la base adresse:

Pour le raccordement des abonnés à la fibre, les Fournisseurs d'Accès Internet utilisent une codification spécifique à chaque adresse (l'HEXACLE) qui est gérée par le Service National des Adresses (SNA).

Cette codification n'existe que si la commune a enregistré les voies et numéros de rues auprès du SNA.

HSF transmettra à chaque commune la liste des constructions présentes sur son territoire pour lesquelles il n'existe pas de codification HEXACLE.

HSF pourra accompagner, si la commune le souhaite, au bon aboutissement des procédures d'enregistrement auprès du SNA



<https://adresse.data.gouv.fr>

Informations, relations à venir entre les communes, HSN et l'exploitant du réseau

Informations sur les constructions neuves:

Selon le décret n° 2017-832 du 05 mai 2017 relatif à l'application de l'article L 111-5-1-2 du code de la construction et de l'habitation :

- Les aménageurs de lotissements, zones d'activités
- Les constructeurs/rénovateurs d'immeubles

Ont l'obligation de *fibrer* les terrains, habitations, logements jusqu'en limite de domaine public.

Pour ce faire ils devront se rapprocher d'HSF pour obtenir les détails techniques de leur raccordement .



Informations, relations à venir entre les communes et HSF

Vie du réseau :

Dès lors que le réseau fibre d'HSF est mis en commercialisation de nombreuses structures vont intervenir sur les infrastructures nouvellement créées :

- Installations d'équipements par le FAI dans le NRO et les armoires SRO
- Ouverture des boîtiers et soudures dans les boîtiers lors des raccordements des habitants...

Si vous constatez la moindre « dégradation » sur le réseau ou mauvaise qualité de travaux, ou si vous constatez des « dégradations » suite à des aléas climatiques (tempête,...)

Déclarez ce dommage dans la rubrique
« dommage réseau ? » de notre site

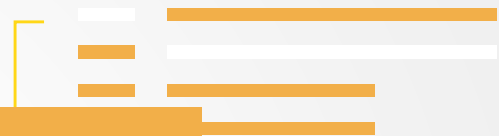
www.hautesaonefibre.fr



Haute-Saône

avec Orange
Concessions

Fibre



Merci de votre attention



Haute
Saône
Numérique